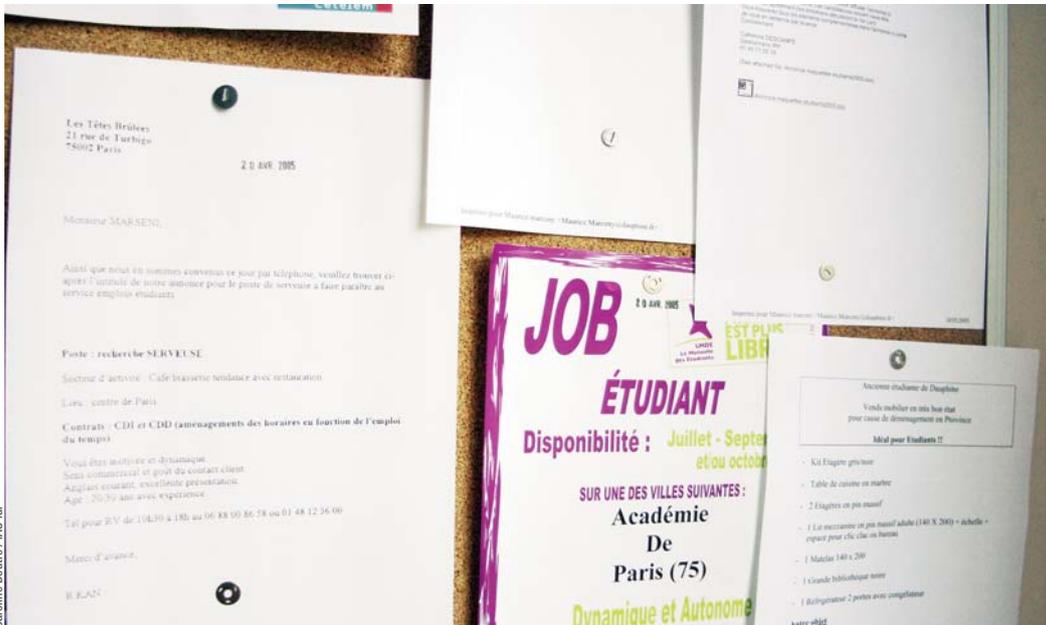


Le travail des étudiants d'après l'enquête « Conditions de vie 2006 »



Caroline Doutrine / IAU IdF

Les enquêtes « Conditions de vie » de l'Observatoire de la vie étudiante (1997, 2000, 2003, 2006)

Les enquêtes sont menées auprès des étudiants inscrits dans les universités publiques et privées, les sections de techniciens supérieurs publiques, et les classes préparatoires aux grandes écoles publiques.

L'échantillon est réalisé par extraction aléatoire d'environ un vingtième des étudiants inscrits de l'année en cours. Près de 5500 questionnaires ont pu être exploités dans l'enquête 2006 pour l'Île-de-France (4830 en université et 615 en lycée).

L'échantillon est redressé en référence aux données de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale concernant la région de l'établissement, le type d'établissement, l'âge, le sexe, le cycle, la filière et le type de baccalauréat obtenu.

L'exercice d'activités rémunérées par les étudiants est plus courant en Île-de-France que dans les autres régions. Ceux qui travaillent beaucoup gagnent en autonomie, mais le temps qu'ils consacrent à leurs activités professionnelles pèse sur la réussite de leurs études.

La Mipes, Mission d'information sur la pauvreté et l'exclusion sociale en Île-de-France, a mis en place, en avril 2008, un groupe de réflexion sur la question des étudiants pauvres. L'IAU Île-de-France y a contribué en apportant, à partir des enquêtes⁽¹⁾ de l'Observatoire national de la vie étudiante (OVE), un éclairage particulier sur les conditions de vie des étudiants. Parmi les situations analysées, figure celle des étudiants

qui exercent des activités rémunérées⁽²⁾.

Les étudiants travaillent plus en Île-de-France

Par comparaison avec les autres régions, les étudiants inscrits dans des établissements franciliens travaillent nettement plus souvent durant l'année universitaire : ils sont 58 % à l'avoir déclaré en 2006, contre 42 % dans les autres régions. Quant aux étudiants des autres régions, ils travaillent plus souvent durant

l'été précédant la rentrée universitaire. De plus, les étudiants franciliens sont nombreux à consacrer beaucoup de temps à leur(s) activité(s) rémunérée(s). En 2006, 29 % ont indiqué y consacrer au moins un mi-temps, au moins six mois par an, une proportion nettement supérieure à celle observée dans les autres régions (16 %). Les activités occasionnelles sont aussi fréquentes qu'ailleurs en France, et les activités régulières, mais relativement peu contraignantes, y sont un peu plus répandues. Si le taux d'activité des étudiants franciliens a globalement peu évolué depuis 2000, ils semblent néanmoins travailler davantage. La part de ceux occupés au moins à mi-temps, au moins six mois par an par leur(s) acti-

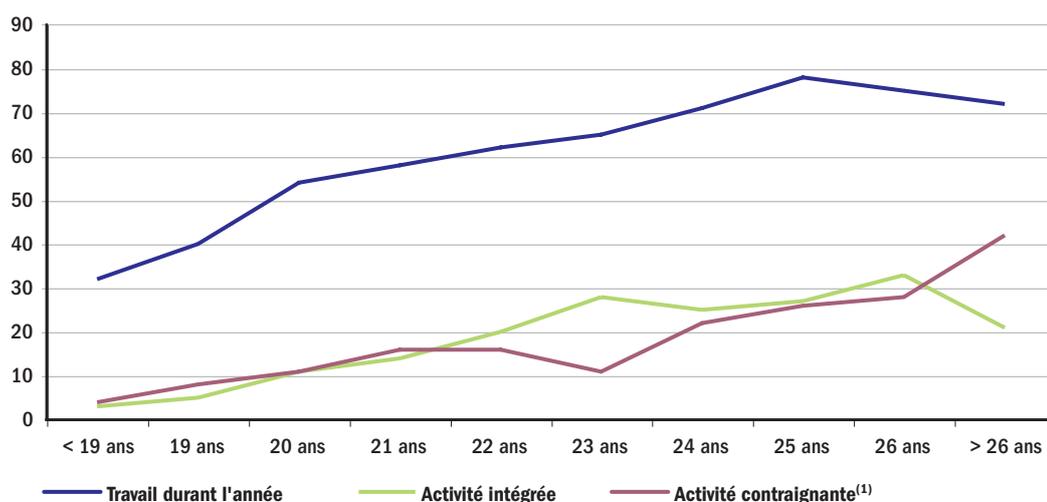
tivité(s) professionnelle(s) a gagné 5 points au cours de la période, tandis que celle des étudiants occupés occasionnellement a baissé.

Le champ de l'enquête « Conditions de vie » ne porte que sur les deux tiers des étudiants inscrits en Île-de-France. En revanche,

(1) Enquête « Conditions de vie des étudiants 2006 », OVE, 2006.

(2) Un prochain article s'intéressera aux étudiants boursiers sur critères sociaux.

Part des étudiants en activité selon l'âge en Île-de-France en 2006 (en %)



Source : Enquête « Conditions de vie des étudiants 2006 », OVE.

(1) Sont considérées comme contraignantes les activités exercées durant l'année universitaire au moins à mi-temps, au moins six mois par an.

les questions posées renvoient à une notion extensive du travail rémunéré, régulier ou d'appoint, déclaré ou non :

- Durant cette année universitaire, en dehors des vacances d'été, avez-vous ou avez-vous eu une (ou plusieurs) activité(s) rémunérée(s) ?
- Durant les dernières vacances d'été, avez-vous exercé une activité rémunérée ?

L'enquête permet, en outre, la comparaison des pratiques étudiantes dans l'espace et dans le temps.

L'activité professionnelle des étudiants augmente avec l'âge

Le taux d'activité durant l'année universitaire s'accroît avec l'âge des étudiants jusqu'à 25 ans, puis se stabilise, voire diminue légè-

rement. Cette forte corrélation semble traduire une aspiration croissante des étudiants à l'autonomie financière et à l'amélioration de leurs conditions de vie. Elle reflète également la professionnalisation des études en fin de cursus : la part des étudiants exerçant une activité intégrée à leur cursus (vacataire universitaire, stagiaire, interne ou externe dans les hôpitaux, etc.) augmente aussi avec l'âge, jusqu'à représenter environ 30 % des étudiants.

Enfin, plus les étudiants sont âgés, plus forte est la probabilité qu'ils exercent une activité contraignante, autrement dit qui les occupe au moins à mi-temps, au moins six mois par an.

La surreprésentation des étudiants en activité en Île-de-France, par comparaison avec les autres régions, vaut pour toutes les tranches d'âge.

L'origine sociale pèse sur le type d'activités exercées

Les taux d'activité bruts des étudiants diffèrent peu selon leur origine sociale. En 2006, les enfants de cadres, par exemple, sont presque aussi nombreux à exercer au moins une activité durant l'année (57 %) que les enfants d'ouvriers ou d'employés (59 %), et plus nombreux que les enfants de parents sans activité (54 %), et ceci quelle que soit la tranche d'âge considérée. Les écarts sont encore moins significatifs lorsque l'on considère le diplôme le plus élevé des deux parents, sauf pour les très jeunes étudiants : avant l'âge de 20 ans, 32 % des enfants de diplômés de l'enseignement supérieur ont exercé une activité durant l'année, contre 42 % des enfants de parents n'ayant pas atteint le baccalauréat.

Le travail étudiant : une réalité difficile à cerner

L'estimation du travail étudiant est complexe : le rapport du conseil économique et social régional (CESR) paru en 2007 sur cette question cite des proportions d'étudiants en activité très variables selon la source utilisée, qui s'échelonnent, en France, de 20 % environ dans les enquêtes « Emploi » de l'Insee à 85 % dans l'enquête « génération » du Centre d'études et de recherche sur les qualifications (Céreq).

Les écarts observés entre les différentes sources tiennent à plusieurs facteurs : la définition de la population étudiante de référence en termes d'âge et de statut - incluant ou non, par exemple, les apprentis -, la définition de la notion d'emploi, selon le volume d'heures, la régularité, voire le caractère déclaré, enfin la période considérée - à la date de l'enquête, au cours de l'année écoulée ou plus largement au cours des études supérieures déjà réalisées.

Ce qui distingue les différents groupes sociaux est la nature des activités exercées⁽³⁾. Afin de rendre compte de leur diversité, l'Observatoire de la vie étudiante propose d'en distinguer trois types :

- les activités intégrées aux études,
- les emplois occasionnels (moins d'un mi-temps et moins de six mois par an) qui visent à apporter un complément de ressources,
- les activités non intégrées aux études et exercées au moins à mi-temps, au moins six mois par an, considérées comme « concurrentes » aux études.

En Île-de-France, les enfants de cadres sont proportionnellement moins nombreux à exercer une activité « concurrente »

Nature des activités exercées selon la catégorie socioprofessionnelle des parents

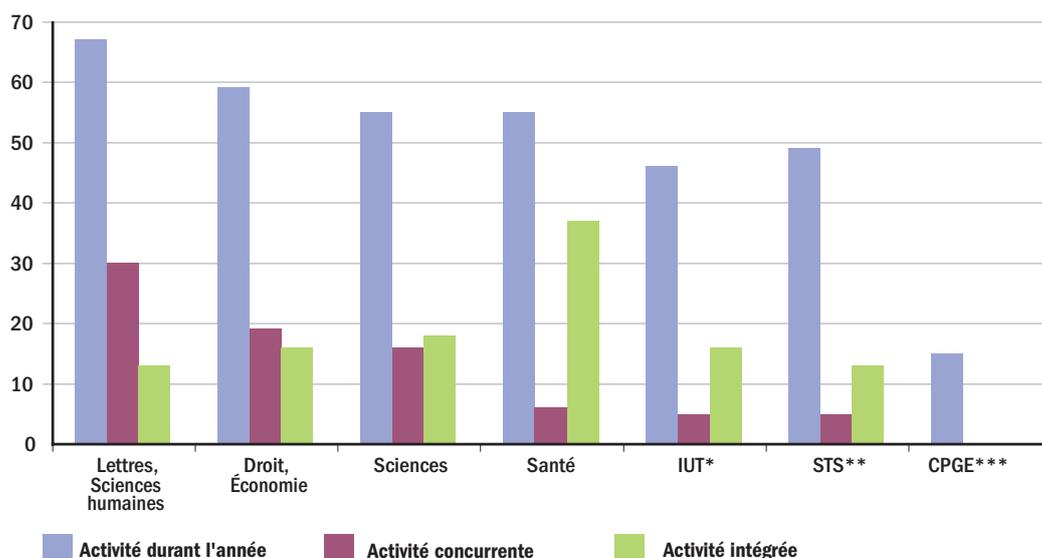
En % des étudiants	Île-de-France 2006			Autres régions 2006		
	Activité durant l'été	Activité durant l'année	Activité concurrente	Activité durant l'été	Activité durant l'année	Activité concurrente
Profession * :						
Cadre, profession intellectuelle	56	57	15	62	43	8
Profession intermédiaire	64	59	21	70	42	10
Employé ou ouvrier	64	59	21	69	43	9

Source : Enquête « Conditions de vie des étudiants 2006 », OVE.

* Lecture de la variable : au moins un cadre ou une profession intellectuelle supérieure parmi les parents ou, à défaut, au moins une profession intermédiaire.

(3) Voir MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, *L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*, deuxième édition, décembre 2008.

Taux et type d'activité selon la filière d'étude en Île-de-France en 2006



Source : Enquête « Conditions de vie des étudiants 2006 », OVE.

*Instituts universitaires de technologie. **Sections de techniciens supérieurs. ***Classes préparatoires aux grandes écoles.

à leurs études (15 %) que les enfants d'employés, d'ouvriers ou de professions intermédiaires (21 %). L'écart est également significatif entre les enfants de parents diplômés de l'enseignement supérieur (17 %) et les enfants dont les parents n'ont pas dépassé le niveau du baccalauréat (22 %).

Cependant, le décalage le plus fort est celui que l'on observe entre les étudiants franciliens et ceux des autres régions : deux fois plus d'étudiants exercent une activité concurrente à leurs études en Île-de-France, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle de leurs parents.

Un « effet filière » très marqué

De très fortes différences caractérisent l'activité des étudiants selon leur filière d'inscription. Les étudiants d'université travaillent plus souvent durant l'année que les étudiants des classes post-bac des lycées. Les écarts sont néanmoins importants au sein des universités entre les domaines disciplinaires des lettres et sciences humaines et sociales (67 % d'étudiants en activité), du droit et de l'économie (59 %), des sciences et de la santé (55 %) et les instituts universitaires de technologie (IUT) (46 %). Dans les lycées, les étudiants en sections de technicien

supérieur (STS) sont beaucoup plus actifs (49 %) que les étudiants des classes préparatoires aux grandes écoles (15 %). Ces écarts se vérifient quels que soient l'âge des étudiants et le niveau de diplôme des parents. Les étudiants d'université sont aussi beaucoup plus souvent concernés par des activités concurrentes aux études – non intégrées et exercées au moins à mi-temps, au moins six mois par an –, sauf dans les domaines de la santé et dans les IUT, qui présentent de faibles proportions, comparables à celles observées en STS.

Des contraintes horaires très variables, selon les filières, peu-

vent expliquer en partie ces écarts de taux d'activité. Le nombre total d'heures d'enseignement théoriquement suivi la semaine précédant l'enquête s'établit en Île-de-France à 16 heures, seulement, dans la filière lettres et sciences humaines et sociales, contre plus de 20 heures dans les autres domaines disciplinaires, 31 heures en IUT et 34 heures dans les classes post-bac des lycées. Les étudiants d'université (hors IUT), en particulier en lettres et sciences humaines et sociales, apparaissent ainsi plus disponibles pour l'exercice d'activités rémunérées.

Une source de revenus importants, qui favorise l'autonomie

Les étudiants franciliens exerçant une activité durant l'année universitaire perçoivent une rémunération moyenne de près de 600 € par mois⁽⁴⁾, supérieure de 25 % à celle des étudiants en activité dans les autres régions. Elle représente plus de 70 % de l'ensemble des ressources financières directes déclarées par les étudiants concernés.

Le pouvoir d'achat direct des étudiants en activité durant l'année (820 € environ) est 2,5 fois supérieur à celui des autres étudiants. Il leur assure une plus grande autonomie financière, dont l'effet est sensible sur leur mode de vie. Ces étudiants disposent ainsi plus fréquemment d'un logement autonome ou de leur propre voiture, un peu plus souvent aussi d'un ordinateur portable. Les écarts ne concernent que les étudiants exerçant une activité intégrée ou concurrente. Les étudiants déclarant des jobs

Liens entre activité rémunérée, assiduité aux cours, travail personnel et réussite aux examens

	% d'étudiants assidus *	Nombre d'heures de travail personnel **	Redoubl., échec ou abandon aux examens ***
Étudiants sans activité durant l'année	58	18,6	21
Étudiants en activité durant l'année	50	15,7	21
Dont à temps plein	58	15,1	26
Dont au moins mi-temps et 6 mois dans l'année	43	16	
Dont régulièrement mais moins longtemps	50	15,5	15
Dont occasionnellement	53	16,1	

Source : Enquête « Conditions de vie des étudiants 2006 », OVE.

* % d'étudiants ayant assisté à tous les cours dispensés la semaine précédant l'enquête.

** Nombre d'heures de travail personnel déclaré durant la semaine précédant l'enquête.

*** Proportion d'étudiants n'ayant pas réussi leurs examens en 2005 ; l'activité déclarée correspond alors à celle de l'année 2004-2005.

(4) Il s'agit là d'une estimation très approximative. En effet, les étudiants sont interrogés sur le montant total des rémunérations perçues pour leurs activités le mois précédant l'enquête. Ceux exerçant une activité intégrée aux études ou non intégrée mais prenant en majorité percevoir approximativement le même revenu chaque mois (plus de 70 %). En revanche, ceux exerçant des activités non intégrées et peu prenantes sont moins nombreux à déclarer un niveau de rémunération stable (41 % seulement).



Les étudiants qui exercent une activité professionnelle durant l'année universitaire fournissent moins de travail personnel pour leurs études.

occasionnels n'ont vraisemblablement pas un mode de vie différent de ceux sans activité ou ne travaillant que durant l'été.

Des effets sensibles sur les études

L'exercice d'une activité professionnelle durant l'année universitaire diminue l'assiduité aux cours. En 2006, les étudiants franciliens en activité ne sont que 50 % à avoir suivi tous les enseignements durant la semaine précédant l'enquête, contre 58 % des autres étudiants. Un tiers des étudiants en activité ont déclaré ne pas pouvoir assister à certains enseignements en raison de leur activité professionnelle, mais 10 % seulement ont obtenu une dispense d'assiduité pour l'année.

De plus, ces étudiants fournissent un peu moins de travail personnel pour leurs études, soit 16 heures par semaine au lieu de 19 heures pour les étudiants sans activité. La quantité de travail personnel varie peu selon que l'activité est exercée occasionnellement ou régulièrement. Enfin, l'enquête de 2006 montre que les étudiants franciliens en activité durant l'année universitaire 2004-2005 ont connu un peu plus souvent que les autres un redoublement, un échec ou un

abandon⁽⁵⁾. Mais la différence est ténue, en moyenne. Elle ressort beaucoup plus nettement pour les étudiants ayant exercé une activité concurrente – au moins à mi-temps, au moins six mois par an –, dont 26 % ont achevé l'année avec un redoublement, un échec ou un abandon, et jusqu'à 29 % lorsque l'activité n'était pas en lien avec les études. À l'inverse, les étudiants dont les activités étaient moins contraignantes connaissent une bonne réussite, meilleure même que celle des étudiants n'ayant déclaré aucune activité rémunérée. L'écart de 4 ou 5 points se maintient, quel que soit le niveau de formation suivie. Autrement dit, les activités d'appoint semblent contribuer à une meilleure réussite des étudiants, tandis que les activités contraignantes et sans rapport avec les études les pénalisent fortement.

Des étudiants peu satisfaits de leurs ressources

La région Île-de-France se caractérise par une très forte proportion d'étudiants en activité durant l'année universitaire, et dont l'activité est souvent fortement consommatrice de temps. Les opportunités nombreuses offertes sur le marché de l'emploi, conjuguées à la profession-

nalisation des cursus, et la valeur accordée à l'expérience professionnelle au moment des recrutements peuvent certes motiver une partie des étudiants. Les ressources qu'ils en retirent procurent davantage d'autonomie à ceux qui travaillent beaucoup. Cependant, la nécessité financière reste déterminante pour un grand nombre d'étudiants en activité, qui ne peuvent compter sur une aide parentale ou sociale suffisante. Elle semble intervenir en amont au moment de l'orientation, les étudiants moins favorisés privilégiant les filières menant rapidement à l'emploi ou celles qui sont chargées en enseignement. Elle pèse ensuite sur la réussite des études, en raison du manque d'assiduité et de travail personnel. Et, au final, seulement 27 % des étudiants en activité durant l'année se déclarent satisfaits de leurs ressources, contre 39 % des autres étudiants.

Corinne de Berny-Riche ■

(5) Dans l'enquête 2006, les étudiants sont interrogés à la fois sur leur activité professionnelle éventuelle et sur leurs résultats au cours de l'année antérieure, c'est-à-dire 2004-2005. Toutefois, ne sont interrogés que les étudiants restant inscrits en université ou en lycée public l'année suivante. Ceux qui ont abandonné leurs études ou se sont orientés vers un autre type d'établissement échappent à l'enquête.

Pour en savoir plus

- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, *L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*, deuxième édition, décembre 2008.
- DE BERNY Corinne, Les étudiants franciliens inscrits en université, IAU Île-de-France, octobre 2008.
- COUDIN Élise, TAVAN Chloé, « Deux étudiants du supérieur sur dix ont un emploi ; le premier en lien avec ses études et l'autre pas, Insee Première n° 1204, juillet 2008.
- GRUEL Louis, VOURC'H Ronan, ZILLONIZ Sandra, « Les dépenses des étudiants et l'évolution de leur niveau de vie 1997-2003 ; L'éclairage apporté par l'enquête triennale « Conditions de vie » de l'OVE », *Éducation et formations*, n° 75, octobre 2007.
- BELLAMY Vanessa, « Les budgets des étudiants », *Éducation et formations*, n° 75, octobre 2007.
- *Le travail des étudiants*, rapport du CESR, 2007.

Site web de l'OVE : www.ove-national.education.fr

Directeur de la publication
François Dugeny
Directrice de la communication
Corinne Guillemot
Responsable des éditions
Frédéric Theulé
Rédactrice en chef
Marie-Anne Portier
Maquette
Vay Ollivier

Diffusion par abonnement
76 € les 40 numéros (sur deux ans)
Service diffusion-vente
Tél. : 01 77 49 79 38
www.iau-idf.fr
Librairie d'Île-de-France
15, rue Falguière 75015 Paris
Tél. : 01 77 49 77 40
ISSN 1967 - 2144